

FICHE D'INSCRIPTION AS ROTROU

EN MAJUSCULE ET LISIBLEMENT

NOM														
PRÉNOM														
DATE DE NAISSANCE	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
EMAIL														
PORTABLE	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
RÉGIME	<input type="radio"/> externe	<input type="radio"/> DP 4	<input type="radio"/> DP 5	<input type="radio"/> Interne	(Entourez la bonne réponse)								CLASSE	<input type="text"/>

COTISATION

Moyen de paiement:

Cochez votre option

 YEPS
20 €
 Chèque Espèces

REPRÉSENTANT LÉGAL

NOM												
PRÉNOM												
ADRESSE												
CODE POSTAL	<input type="text"/>											
VILLE												
EMAIL												
PORTABLE	<input type="text"/>											

Autorise mon enfant à participer aux activités de l'Association Sportive et à la publication de sa photo sur les médias de diffusion de résultats sportifs (site internet, journal...).

De plus, j'autorise les responsables de l'association sportive à prendre les décisions nécessaires en cas de besoin:

- L'entrée à l'hôpital,
- L'intervention chirurgicale,
- La sortie de l'hôpital.

Néanmoins, les parents peuvent être appelés à récupérer leur enfant directement à l'hôpital selon les cas.

A.....

le

Signature du responsable légal :

CERTIFICATS MÉDICAUX

Le certificat médical n'est plus nécessaire pour l'obtention de la licence. Le code de l'éducation (article L552-4) stipule que « tout élève apte à l'éducation physique et sportive est réputé apte aux activités physiques et sportives volontaires » sauf pour les activités suivantes (article L231-2-3) : rugby, boxe, tir sportif, plongée subaquatique (ne comprend pas le hockey subaquatique), spéléologie.

ASSURANCE

Une assurance de base est comprise dans la licence. Une assurance complémentaire pour dommages corporels existe: **IA SPORT + de la MAÏF**. Elle est comprise entre **15€ et 58€** selon les activités pratiquées. Si vous êtes intéressé par cette assurance complémentaire, faites en la demande à un professeur d'EPS.

J'ai bien pris connaissance de l'information sur l'assurance complémentaire **IA SPORT + de la MAÏF**.